



# CREATION DE SOCIETE

## HONG KONG



## Création de société Hong Kong

**Ce document est principalement destiné à tous les futurs créateurs de société à Hong Kong. Il vous donnera les premiers éléments utiles pour faire votre choix d'implanter votre société à Hong Kong. Enfin il vous expliquera tous les avantages économiques et fiscaux d'implanter vos activités à Hong Kong.**

**Ce guide se veut le plus simple possible pour être accessible facilement à la lecture. Pour ceux qui souhaitent concrétiser un projet un rendez-vous est essentiel. Chaque situation étant particulière, chaque solution doit l'être également.**

**Pour nous contacter [infos@fgrd.ch](mailto:infos@fgrd.ch) ou par téléphone au 022.715.24.75**

**Hong Kong en quelques mots**

**PAGE 3**

**Société à Hong Kong : les avantages**

**PAGE 4**

**Limited Company (Ltd)**

**PAGE 6**

## Hong Kong en quelques mots

**Hong Kong a été une colonie britannique de 1842 à 1997. Lors de sa rétrocession à la Chine, Hong Kong a pu garder ses lois, sa fiscalité et même son gouvernement. Cette liberté fait de cette ville un endroit très attrayant pour implanter des sociétés.**

**Avec plus de 7 millions d'habitants, Hong Kong est l'une des régions les plus peuplées au mètre carré. Les langues officielles sont le chinois et l'anglais, ce qui facilite grandement la création de sociétés.**

**L'économie du territoire est avant tout tertiaire. Les avantages fiscaux et la facilité d'implantation ont fait de Hong Kong la 3<sup>e</sup> place financière et la 11<sup>e</sup> entité commerciale du monde. L'économie est également soutenue par le port de la ville, qui occupe la 8<sup>e</sup> place mondiale en terme de tonnage.**

**Il faut également noter la volonté du gouvernement de maintenir la parité monétaire avec le dollar américain. Cela ajouté à la mise en place d'un système fiscal permettant à certaines entreprises d'être exonérées d'impôt fait que toutes les sociétés devraient au moins songer à la possibilité de s'implanter à Hong Kong.**

**FGRD est là pour vous proposer les meilleures solutions fiscales possible. Laissez-nous vous faire gagner de l'argent.**

## Société à Hong Kong: les avantages

### Hong Kong et la fiscalité

En plus d'être le premier centre d'affaire d'Asie Hong Kong est également très intéressant pour créer une entreprise :

- **Système juridique anglais**
- **Langues officielles: chinois et anglais**
- **Pas d'impôts ni de taxes pour les sociétés offshores**
- **Garantie de l'anonymat pour les actionnaires et propriétaires grâce au prête-nom («nominee»)**
- **Stabilité de l'environnement social et politique**
- **Grosse activité et grande liberté dans le domaine financier: aucune restriction en matière de transferts de fonds de et vers tous les pays du monde**
- **Autonomie de la ville malgré son appartenance à la Chine**
- **L'un des plus grands centres financiers et de transport au monde**
- **Présence de tous les établissements financiers et banques**
- **Rapidité et facilité de la fermeture d'une société**
- **Ouverture d'une société au moyen d'une seule personne**
- **Pas de capital minimum requis pour constituer la société**
- **Pas de TVA ni de taxe professionnelle ou patronale**
- **Possibilité d'enregistrement à distance pour la société**

### Une économie très libérale

Hong Kong est l'un des territoires les plus libéraux du monde en matière de commerce extérieur. Les autorités fiscales n'interviennent que rarement dans ce domaine.

### Un système bancaire performant

- **Présence de toutes les grandes banques**
- **Pas de contrôles des opérations de change**
- **Aucun plafond pour la réception de fonds**
- **Compte bancaire multidevise**



## Société à Hong Kong: les avantages

### Comptabilité simplifiée

- Première déclaration fiscale 18 mois après la création de la société
- Aucun justificatif des dépenses et des revenus pour les activités extérieures

### Confidentialité

La confidentialité est garantie si vous utilisez des 'nominee' (prête nom). Cette pratique est totalement légale à Hong Kong. Les seules personnes qui connaîtront votre identité sont nous et la banque, d'où l'intérêt de bien choisir le partenaire bancaire afin que ce dernier ne subisse pas les pressions occidentales.

### Accès aux marchés asiatiques

De par son histoire étroite avec l'Angleterre et de sa situation géographique en Asie, Hong Kong est un pont parfait pour accéder aux différents marchés de l'Asie.

## Limited Company (Ltd)

De part son histoire avec l'Angleterre, Hong Kong offre plus ou moins le même type de société qu'au Royaume Unis.

Voici quelques points importants de la Ltd :

- Responsabilité jusqu'à hauteur du capital
- Peut être créé et géré par des étrangers
- Possibilité de ne pas faire apparaître le nom des détenteurs de l'entreprise
- Pas de taxation sur les profits réalisés à l'étranger
- Capital minimal 1\$
- La base du droit et le Common Law
- Les actions au porteur ne sont pas autorisées

Cette Limited Company est très proche de son homologue anglaise

Notre expérience dans le domaine de la création de société à Hong Kong nous permet de vous offrir une rapidité et des prix très attractif. Nous pouvons également vous conseiller sur les meilleurs moyens à entreprendre pour optimiser votre fiscalité.

**Fiduciaire Rive Droite Genève SA**  
**Rue du Lyon 75**  
**1203 Genève**  
**Suisse**

**+41(0) 22 715 24 70**  
**info@fgrd.ch**

**FGRD UK Ltd.**  
**27 Old Gloucester St**  
**London WC1N 3AF**  
**Royaume-Uni**

**+44 203 1264 049**  
**info@fgrd.ch**

